

SWISS SLOT RACING ORGANISATION

Championnat Suisse 1/32 2024

Règlement technique voitures GT

1 Véhicules

Sont admis tous les véhicules d'une marque de slot. Chaque participant pourra utiliser la Mosler NSR à 5 courses au maximum. Le participant est seul responsable et doit connaître le nombre de course qu'il a déjà effectuée avec la Mosler. En cas d'une 6^{ème} utilisation, les points de la course lui seront retirés. Ce résultat ne pourra être pris en compte comme résultat à biffé.

2 Châssis / Carrosserie

Le châssis doit être en matière plastique et rester dans son état original. Les vis de la carrosserie peuvent être desserrées. Les vises spéciales (tuning) sont admises. Les côtés du châssis peuvent être repassés (max. 1 mm).

Le support moteur est libre et peut être fixe ou desserré. Une suspension est admise.

La carrosserie doit être complète avec l'aileron arrière et ne peut pas être allégée. Dans les passages de roues, seules les arêtes vives dues au moulage peuvent être meulées (max. 1/10 mm). Le reste de la carrosserie ne peut pas être traitée pour réduire le poids. Les cockpits en Lexan sont autorisés. La carrosserie et le cockpit peuvent être adaptés à la traction et à la suspension.

Il est interdit de baisser la carrosserie en réduisant la longueur des puits de vis. Il est autorisé de mettre des distances entre le châssis et la carrosserie.

Toute modification aérodynamique est interdite. Les modifications optiques (couleur, feux) sont admises. Les pièces suivantes ne doivent pas obligatoirement être présentes: échappement, rétroviseurs, antennes, essuie-glaces, inserts des jantes, phares, crochet de dépannage.

3 Aimants

Les aimants sont interdits.

4 Jantes

Jantes libres.

5 Pneus

Tout produit chimique et tout produit adhésif sur les pneus sont interdits.

Pneus arrière:

A l'entraînement et à la course seulement des pneus en plein caoutchouc GP Speedtires avec Shore 25 sont permis. Toute sorte de pneu silicone, mousse ou PU sont interdits.

Pneus avant:

Libre, sauf toute sorte de pneu silicone, mousse ou PU. Joints torique sont autorisé. Les pneus avant peuvent être traités avec de la laque transparente ou avec de la colle à prise rapide.

6 Voies avant et arrière

Les roues avant et arrière ne doivent pas dépasser la largeur de la carrosserie.

7 Axes

Libre. Carbone interdit

8 Paliers

Libre. Les roulements à billes sont admis. En cas de substitution du palier d'origine, le centre horizontal et vertical de l'axe doit rester identique. L'axe avant peut être fixé ou mise dans des paliers.

9 Transmission

Libre

10 Moteur

Le moteur doit être reconnaissable et d'une marque de slot.
Des adaptateurs sont admis mais pas de propre construction. Le moteur peut être fixé avec des vis, de la colle ou de la bande adhésive au châssis ou au support moteur. Il est interdit d'ouvrir les moteurs. Le moteur MB Slot Dodo est interdit.

11 Alimentation

Fils d'alimentation libre. Tout type de composants électroniques actives et/ou passives sont interdit (à l'exception de ceux pour les phares).

12 Guide / tresses

Tous les guides 1:32 sont admis. Il est interdit de couper ou repasser le guide pour baisser la voiture. Des cales de distances entre le guide et le châssis sont admises pour avoir un meilleur contact. Le diamètre du guide peut être adapté au trou du châssis (œil).

Les tresses sont libres.

13 Lest

Des plombs, du laiton et du tungstène peuvent être fixés sur le dessus du châssis.

14 Lubrifiants

Tous les lubrifiants utilisés doivent être dosés de manière qu'ils ne coulent pas et qu'ils ne salissent pas la piste.

15 Autres modifications

Tout ce qui n'est pas autorisé par ce règlement est interdit.

16 Contrôle des véhicules

Avant le début de la course tous les véhicules sont contrôlés pour ce qui concerne les aimants, les voies avant et arrière et les lubrifiants. Après la course, les voitures sur le podium et trois autres voitures choisies par hasard par la commission de course sont ouvertes et contrôlées en détail. Après le contrôle les véhicules ouverts peuvent être visionnés par tous les participants à la course. Le coordinateur peut sanctionner les pilotes des véhicules, qui ne sont pas conforme à ce règlement.